



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

49 N° 1 1922

Science de Marie

F. GIRERD

p. 409 - 420

<https://www.nrt.be/fr/articles/science-de-marie-3066>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Science de Marie *(suite.)*

II. — *Étendue de la science de Marie.*

Cette science a certainement progressé. Il n'y a aucune raison d'affirmer que la Vierge a reçu, dès le début, toutes les lumières qui lui étaient nécessaires pour remplir dignement sa mission. Aussi Suarez prétend qu'elle ne connut, tout d'abord, que ce qui se rapportait à Dieu et au Christ

(l. c., D. XIX, s. 1, n. 4). Le Tout-Puissant l'éclaira peu à peu davantage. Il est vraisemblable que certaines circonstances de sa vie marquèrent des progrès plus notables.

Nous n'essaierons pas d'indiquer le nombre et la nature de ces connaissances à chaque étape : c'est une entreprise impossible. Tout ce qu'il est possible de faire, c'est déterminer le degré final auquel elle est parvenue. Nous procéderons par précisions successives.

L'on peut affirmer, d'abord, que la science de Marie a été supérieure à celle de nos premiers parents. Dieu, en effet, proportionne ses dons aux missions qu'il confie. Or la mission de la Vierge a été certainement plus élevée que celle d'Adam et d'Ève. Sa science a dû correspondre à une si éminente dignité.

Allons plus loin. Marie est Mère de Dieu ; comme telle elle a reçu tous les privilèges de grâce, et au degré que demandait la maternité divine. La science infuse, qui est de ce nombre, lui a donc été octroyée de la manière qui lui convenait, c'est-à-dire d'une manière digne d'elle.

Cette science éminente, extraordinaire et supérieure à toute autre, en dehors de Jésus, lui était nécessaire pour asseoir l'immense amour qu'elle avait pour son Dieu, et donner à sa volonté cette rectitude qui ne s'est jamais démentie.

Bien que l'amour puisse dépasser la connaissance, du moins la connaissance distincte, car il y a des saints qui ont plus aimé qu'ils n'ont su, cependant le principe reste vrai, que l'on aime, en général, en proportion que l'on connaît. *Ignōti nulla cupido*, disent les philosophes ; et, en effet, nous n'aimons qu'autant que les choses nous apparaissent bonnes. Il est entendu que nous ne parlons que d'une science religieuse ou divine, non de connaissances naturelles ou historiques.

C'est pourquoi les théologiens affirment que la science de la sainte Vierge a surpassé celle des Prophètes, des Apôtres,

des Pères et des Docteurs. Marie est leur reine à tous, par l'amour et la connaissance. L'on doit donc lui attribuer, avec Suarez (*l. c.*, D. XIX, s. III, n. 5), la science théologique. Cependant, elle n'a peut-être pas connu les divers systèmes théologiques, qui ont vu le jour le long des siècles, car c'est là une science purement humaine, sans utilité pour la mission qui était la sienne. Sa science n'a pas été spéculative, mais pratique, non point abstraite, mais intuitive, directe, expérimentale, réelle, comme est celle des mystiques. Elle a pénétré très profondément les mystères divins, sans aller toutefois jusqu'au fond, puisqu'ils sont insondables à tout esprit créé.

Voici les paroles d'Eudiner, disciple de saint Anselme : « Bien que les Apôtres eussent reçu du Saint-Esprit, par révélation, toute vérité, Marie pourtant, grâce à ce même Esprit, pénétra d'une vue incomparablement plus large, plus profonde et plus claire, dans les abîmes de la vérité divine... (1). A la même époque, saint Bernard s'exprime ainsi : « C'est avec raison qu'on représente Marie revêtue du soleil, car elle a pénétré l'abîme très profond de la divine Sagesse, au-delà de ce qu'on peut penser, autant que la condition humaine le permet, en dehors de l'union hypostatique : elle a été plongée dans cette lumière inaccessible, dans ce feu qui a purifié les lèvres du prophète, et embrase les séraphins (2). »

Le théologien Médina, qui ne pèche point par exagération, affirme que « la bienheureuse Vierge eut, sur les mystères de la foi, des lumières supérieures à celles de tous les Prophètes, Apôtres et Évangélistes ensemble (3). »

Ainsi parlent tous les théologiens (4).

Comme nous l'avons dit, il ne faut rien exagérer, et prêter à la sainte Vierge des connaissances de *omni re scibili*. Les

(1) P. L., CLIX, col. 571. — (2) *Sermo de Verbo : Apoc. B. Joan.* —

(3) *In III P. 9. 27, s. 5.* — (4) Cf. SUAREZ, *o. c.*, D. XIX, s. 3.

raisons qui établissent sa science infuse, sont d'ordre surnaturel, elles ne peuvent donc exiger qu'une science surnaturelle dans son objet, la seule nécessaire pour la mission de Marie. Si Jésus a eu la science de tout le créé, ainsi que l'enseignent les théologiens, c'est qu'il était Dieu, et doit être le juge universel. Mais Adam et Ève ne savaient pas tout. Leurs connaissances étaient principalement de nature morale et religieuse.

C'est pourquoi il y a lieu de rejeter l'opinion qui accorde à la Mère de Dieu la connaissance de toutes les sciences profanes, qui existaient de son temps ou qui ont vu le jour dans la suite.

Ce sentiment de quelques auteurs du moyen-âge n'a jamais réussi à prévaloir, ni même à compter, comme partisans, des esprits de grande valeur. L'on cite Pelbart de Temeswar (1) du ^{xv}e siècle, et Bernard de Busti (2), franciscain de la même époque, qu'il ne faut pas confondre, comme on le fait quelquefois, avec le grand saint Bernard, fondateur de Clairvaux. L'autorité de saint Bernardin de Sienna (3), bien que fort respectable, ne suffit pas à rendre cette opinion probable. Albert le Grand, il est vrai, exalte beaucoup la science de Marie, mais il ne va pas si loin que les auteurs cités. S'il affirme que la Mère de Dieu connaissait par des *espèces propres*, donc intuitivement, son âme et les esprits angéliques; qu'elle avait une vue certaine de tout ce qui l'attendait dans l'avenir; qu'elle savait tout ce qui touche à la patrie céleste; que, en raison de ses *habitudes* de nature et de grâce, elle eut une perfection suffisante pour atteindre au terme de toute science, il dit aussi : « Mais ce pouvoir ne se traduisait en *acte* que suivant la mesure, la manière et l'étendue réclamées, soit par sa propre béatitude, soit par le salut des hommes. Elle possédait la science parfaite de tout

(1) *Stellar.*, l. II, p. I, c. 9. — (2) *Marialis*, p. 4, serm. 9. — (3) *Opera* t. IV, p. 86. S. Bernardin n'est pas toujours exempt d'exagération.

ce qui se référait à cette fin, mais non celle des choses inutiles et sans importance au point de vue de la grâce. Aussi il n'y avait, dans son âme, rien de vain, rien d'oiseux, tant la grâce la remplissait tout entière (1). » A vrai dire, l'opinion d'Albert le Grand diffère peu de celle que nous avons soutenue.

Cependant, Marie a été exempte d'ignorance et d'erreur.

III. — *Marie a été exempte d'ignorance et d'erreur.*

Cette doctrine est commune parmi les théologiens. Suarez (2) l'estime tellement fondée qu'il déclare le sentiment opposé « offensant pour les oreilles pîcs. » Pour la bien comprendre, il faut dire qu'on entend, ici, par ignorance, la privation de la science convenable, et non l'absence de la science possible. La première ignorance seule est un mal proprement dit; la seconde n'est qu'une imperfection inhérente à toute créature.

En affirmant que la sainte Vierge n'a pas eu l'ignorance, l'on prétend seulement qu'elle a connu tout ce qu'elle devait savoir, en raison de sa maternité divine.

Cette assertion ajoute peu, si même elle ajoute quelque chose, à la doctrine précédente. Elle est plutôt un aspect différent de la même doctrine. Précédemment, nous avons considéré la question du point de vue positif : quelle était la somme des connaissances de Marie? Ici, nous l'envisageons au point de vue négatif : lui manquait-il quelque connaissance?

Le problème, ainsi posé, admet une démonstration particulière, qui renforce la précédente.

Il s'agit de prouver que la Vierge n'a rien ignoré de ce qu'elle devait savoir.

* * *

Un premier argument se tire des privilèges de la justice primitive. Adam et Ève, avant leur péché, n'ont pas eu

(1) *Super Missus*, 9, 95. — (2) *O. c.*, D. XIX, s. 6, n. 4.

l'ignorance. Marie ayant été placée, avec Jésus, dans une condition semblable, a dû recevoir la même prérogative. L'ignorance n'est pas, en effet, un mal seulement physique, mais d'ordre moral, qui nuit à la perfection d'une créature et l'empêche de remplir adéquatement sa mission. Si la Mère de Dieu a été soumise, comme son Fils, à la souffrance et à la mort, malgré son immaculée conception, c'est que sa vie devait être un instrument de rédemption, et que la souffrance et la mort n'ôtent rien à la valeur morale d'un être.

L'on peut donner à cet argument une autre forme. L'ignorance est un châtiment du péché originel. Celle qui n'a pas connu ce péché, n'a pu en recevoir le châtiment. Elle n'a donc pas été condamnée à l'ignorance.

La perfection morale de Marie fournit une autre preuve. Nous savons qu'elle n'a jamais péché formellement : c'est une vérité de foi. Mais aurait-elle péché matériellement? Y aurait-il, dans sa vie, quelque chose d'objectivement répréhensible? Il serait choquant de l'admettre. Le sentiment chrétien paraît être que la Vierge n'a failli d'aucune manière, que sa vie a été d'une perfection totale, sans tache, ni ombre d'aucune sorte. Or une pareille intégrité morale exclut l'ignorance. La science n'implique pas, quoi qu'en dise Platon, la pratique du bien, mais un parfait accomplissement du devoir objectif nécessite connaissance correspondante. Il fallait à Marie, pour qu'elle eût toujours une conduite digne d'une Mère de Dieu, une science sans ignorance.

* * *

A cette thèse, l'on peut faire quelques objections tirées de l'Évangile. Différents faits de la vie de Marie sembleraient indiquer une certaine ignorance. Nous allons les examiner.

Lorsque l'ange Gabriel annonça à Marie qu'elle deviendrait Mère du Sauveur, celle-ci demanda comment cela pourrait

se faire. Cette question prouve qu'elle ne connaissait pas la manière dont devait s'accomplir le mystère de l'Incarnation.

Douze ans plus tard, lorsque l'Enfant Jésus, après les fêtes de Pâques, resta à Jérusalem au lieu de retourner à Nazareth, ce fut à l'insu de ses parents : ils le croyaient dans le cortège. Rentrés dans la ville sainte, ils furent tout surpris de le trouver, le troisième jour, au milieu des Docteurs.

Ce n'est pas tout. Marie ayant dit à Jésus : « Mon Fils, pourquoi en avez-vous agi ainsi? Voilà que ton père et moi te cherchions tout affligés », reçut cette réponse : « Pourquoi me cherchiez-vous? Ne saviez-vous pas que je dois être aux choses qui regardent mon Père? » Et ils ne comprirent point cette parole, remarque l'Évangéliste.

Est-ce que ces faits démontrent l'ignorance en Marie? Il ne paraît pas. Ils ont tous été expliqués par les Pères de façon à exclure cette ignorance.

Plusieurs raisons, en effet, ont pu motiver la question de la Vierge : « Comment cela se fera-t-il? »

Les uns disent, entre autres S. Ambroise (1), que c'était la façon dont sa virginité pourrait se concilier avec sa maternité. D'autres soutiennent qu'elle connaissait le mystère de la Vierge-Mère, mais elle ne savait pas d'une manière certaine que l'Emmanuel, annoncé par le prophète Isaïe, était le fils qu'elle-même devrait concevoir. Enfin, une troisième opinion prétend que, en réalité, Marie n'ignorait ni l'une ni l'autre de ces deux choses, mais qu'elle posa sa question, uniquement pour manifester son immuable résolution de rester vierge, ou pour recevoir de l'ange, qui parlait au nom de Dieu, l'assurance explicite, que la maternité, qu'on lui proposait, serait vraiment compatible avec sa virginité. Quelle que soit l'explication adoptée, l'on résoud la difficulté. La dernière la détruit radicalement. Les deux autres admettent

(1) *In Luc. D. II*, n. 15, *P. L.*, XV, col. 1558.

une certaine ignorance ; mais cette ignorance peut bien n'être que négative, c'est-à-dire, que la chose ignorée ne rentrait pas dans la science due à la Vierge.

La solution est à peu près la même pour les deux autres passages cités. Joseph et Marie ne savaient pas que leur Fils fût resté à Jérusalem. Ils ne le retrouvèrent que le troisième jour, tout étonnés de le rencontrer assis au milieu des Docteurs. Certains, pour sauvegarder la science de Marie, ont essayé de soutenir que l'ignorance, dont il est question, n'était propre qu'à Joseph, S. Luc, ayant, d'après une coutume fréquente chez les Évangélistes, attribué aux deux ce qui était le fait d'un seul. C'est ainsi que S. Mathieu dit que les deux larrons, crucifiés avec Jésus, le blasphémaient, alors qu'on sait que l'un prit, au contraire, le parti du Sauveur. Une telle explication est peut-être forcée : nous en préférons une autre.

Il semble qu'il vaut mieux confesser que Marie ne sut pas, en la circonstance, ce qu'était devenu son divin Fils. Mais la question est, si une telle connaissance rentrait dans la science due à la Vierge. Tant qu'on n'aura pas prouvé cela, l'objection est sans valeur.

On doit dire la même chose du troisième passage : « Ils ne comprirent pas ce que leur dit Jésus ». Accordons encore que cette parole s'applique vraiment à Marie et à Joseph. Mais qu'est-ce qu'ils ne comprirent pas ? Toute la profondeur de la réponse de leur Fils ? A cela rien d'étonnant, vu que leur science et leur intelligence étaient limitées. Mais cela ne suffit pas pour accuser la sainte Vierge d'ignorance. Il faudrait établir que Marie devait comprendre ce qu'elle n'entendit pas, sinon son ignorance ne sera que négative.

Ainsi, aucun texte évangélique n'empêche d'attribuer à Marie l'exemption d'ignorance, que requiert, soit sa dignité de Mère de Dieu, soit d'avoir été conçue dans la justice primitive.

* * *

L'autre proposition, connexe à la précédente dont elle dérive d'ailleurs en partie, précise encore un peu la nature et l'étendue de la science de Marie. Les théologiens soutiennent que la Vierge a été exempte d'erreur, en d'autres termes, qu'elle ne s'est jamais trompée. Ce n'est point l'opinion de quelques-uns, mais la doctrine commune. Suarez l'estime certaine, et déclare le sentiment contraire « offensant pour les oreilles pies (1). »

Pour la bien comprendre, il faut rappeler ce que l'on entend par erreur. Celle-ci consiste à juger vrai ce qui est faux, et réciproquement. Il s'agit d'un jugement certain, d'une affirmation, et non d'une opinion probable, d'un soupçon ou d'un doute. L'on ne peut se tromper que lorsqu'on affirme.

L'erreur est un plus grand mal que l'ignorance. Il vaut mieux ignorer que de se tromper. Quand il ne sait pas, le sage avoue son ignorance, plutôt que de s'exposer à l'erreur.

En disant que Marie ne s'est jamais trompée, l'on ne prétend donc pas qu'elle n'a jamais douté, ni eu une opinion probable erronée. Certains passages évangéliques s'y opposeraient. De plus, la chose est impossible quand on ne sait pas tout, et c'est le cas de la sainte Vierge. Adam et Ève, au paradis terrestre, bien qu'ils fussent exempts d'erreur, étaient obligés de douter ou de n'avoir que des opinions probables, sur tous les points qu'ils ne connaissaient pas de science certaine. Au ciel, les bienheureux, du moment qu'ils ne savent pas tout, sont soumis à la même nécessité. Cependant, ils sont incapables d'erreur.

Notre thèse ainsi précisée, nous pouvons la démontrer. Pas plus que pour l'exemption d'ignorance, nous ne chercherons des arguments dans l'Écriture et la Tradition primitive. Cela n'est point nécessaire, puisque l'on ne prétend pas que ce soit

(1) O. c., D. XIX, s. 6, n. 4.

une vérité révélée et définissable. Il suffira de fournir des arguments rationnels.

* * *

Le premier est que l'exemption d'erreur faisait partie des privilèges de la justice primitive. Puisque Dieu a renouvelé cet état en Jésus et Marie, il est naturel de leur attribuer les prérogatives de nos premiers parents, avant leur péché. Il s'agit, ici, non d'un avantage physique, sans lien avec la sainteté, mais d'une faveur d'ordre moral qui révèle la sainteté, et à la fois aide à la produire. Il n'y a pas de raison de refuser à la Mère de Dieu pareil privilège ; tout invite, au contraire, à le lui accorder.

L'on peut tirer un second argument de son exemption de concupiscence. C'est la concupiscence qui est la principale source de nos erreurs. Nous jugeons fréquemment sans savoir, la partialité fausse souvent nos jugements, parce que nous sommes conduits par la passion qui aveugle. Le sage, quand il ne sait pas, s'abstient de juger ou n'affirme rien. S'il doit juger, il recherche le calme, pour se soustraire aux influences qui viennent des facultés inférieures. Cependant, il peut être le jouet d'une fausse évidence, soit médiate, soit immédiate. Le plus sage, en effet, se trompe quelquefois. Pour préserver Marie d'erreur, il a donc fallu à Dieu ajouter une grâce distincte du don d'intégrité, comme il avait fait pour Adam et Ève, et comme il fait pour ses élus du ciel. Toutefois, la seule exemption de concupiscence l'a gardée de la plupart des erreurs, dans lesquelles tombent quotidiennement presque tous les humains.

Par rapport aux phénomènes naturels et aux croyances vulgaires de son temps, la sainte Vierge se sera exprimée comme tout le monde, ainsi qu'a fait Jésus lui-même. Les écrivains sacrés, exempts d'erreur, n'ont pas parlé autrement dans les livres inspirés, mais ils ne garantissaient pas toujours

l'exacte vérité de leur langage. Ils s'abstenaient de juger.

L'impeccabilité de Marie crée une autre exigence relativement à l'exemption d'erreur. Sans doute se tromper n'est point un péché, mais l'erreur est une cause de péchés, sinon formels du moins matériels. Or, nous l'avons dit, il est bien vraisemblable que la Mère de Dieu a été exempte de toutes sortes de fautes; comme cela convenait à son éminente dignité. Voilà exclues les erreurs pratiques.

Dieu a dû la garder aussi des erreurs théoriques, car l'erreur est un mal pire que l'ignorance, et, nous l'avons prouvé, la maternité divine jointe au privilège de l'immaculée conception assurent à Marie l'exemption d'ignorance.

Enfin, pourquoi aurait-elle été affligée de l'erreur, puisqu'elle a été préservée du péché, qui en est la cause? Si les maux physiques, tels que la souffrance et la mort, ne lui ont pas été épargnés, parce qu'ils ne s'opposaient pas à sa mission, qu'ils étaient, au contraire, utiles pour la remplir, les misères morales, qui dérivent de la chute, ne pouvaient que la diminuer, sans avantage pour les compenser. Jésus a souffert et il est mort; cependant, il a été exempt d'erreur, parce que cela convenait à sa dignité, et qu'il n'avait pas connu le péché originel.

Toutes ces raisons arment fortement le théologien contre les objections suivantes faites à sa thèse.

* * *

Saint Luc peut dire, en racontant le retour de Joseph et Marie à Nazareth, après les fêtes de Pâques, alors que Jésus était resté à Jérusalem : « Ils pensaient qu'il était dans le cortège, » il n'y a point là une preuve d'erreur.

Ne recourons pas à l'exégèse de certains (1), d'après laquelle il ne s'agirait que de Joseph, bien que l'Évangéliste parle au

(1) De l'abbé Rupert, par exemple.

pluriel ; il suffit de remarquer que la pensée de Marie pourrait n'être pas une persuasion, mais seulement une conjecture *suffisante à la tranquilliser*. Souvent nous agissons non d'après des certitudes, mais des probabilités ou des vraisemblances. Or une conjecture fausse n'est point une erreur ; celle-ci exige la certitude.

En arguant du même passage, l'on tire une objection de l'inquiétude que manifesta la sainte Vierge en la circonstance. Après avoir retrouvé Jésus au milieu des Docteurs, elle lui dit : « Voici que ton père et moi, nous te cherchions tout affligés. » Une telle angoisse ne pouvait provenir que de la croyance fausse que Marie avait touchant la nature de son Fils. Si elle avait cru qu'il était Dieu, elle ne se serait pas tant inquiétée, sachant bien qu'il ne pouvait arriver malheur à un Dieu.

L'erreur, que suppose cette objection, est bien grossière. Elle eut été aussi une ignorance, car la divinité de son Fils n'était point un fait que Marie pouvait ignorer : il faisait certainement partie de la science qu'elle *devait* avoir. Heureusement que rien n'oblige d'admettre cette explication. Même en accordant que la sainte Vierge était parfaitement renseignée sur la nature de Jésus, son inquiétude était raisonnable, car son Fils, tout Dieu qu'il était, se conduisait comme les enfants de son âge. Elle savait qu'elle avait dû l'allaiter, le vêtir, le soustraire à la persécution, en un mot, veiller sur lui, comme s'il s'était agi d'un enfant ordinaire. Il était donc naturel qu'elle fût inquiète de sa disparition.

Ainsi aucun passage évangélique ne contredit certainement la doctrine que nous avons soutenue. Ceux qui lui paraissent contraires peuvent recevoir une explication satisfaisante. Des objections douteuses ne ruinent pas une thèse solidement établie, sinon certaine, du moins très probable.

F. GIRERD.

Supérieur des Missionnaires du Sacré-Cœur.